



Jeanne Mance et les pionnières de la Nouvelle-France

Conférence prononcée le 3 février 2015 à l'Auditorium de la Grande Bibliothèque.

Invitée : Louise Harel, femme politique.

Animateur : Éric Bédard, historien.

Texte publié en mars 2015.

Avant-propos

Il s'agit de l'époque héroïque des commencements et du destin inouï de demoiselle Jeanne Mance, de Marguerite Bourgeoys et de Marie Guyart devenue Marie de l'Incarnation, ainsi que du réseau de bienfaitrices qui s'est constitué autour d'elles, notamment de madame de Bullion et de madame de la Peltrie.

Véritable épopée humaine, sans projet mercantile, vécue par des femmes, à la fois mystiques et pratiques, dont une seule, Marie Guyart, était religieuse chez les Ursulines de Tours, lors de son arrivée en 1639, alors que Marguerite Bourgeoys contribuera à l'établissement d'une forme de vie religieuse d'exception pour les femmes dans l'Église catholique romaine de cette époque, en fondant une communauté non cloîtrée qui assurerait sa propre subsistance, la Congrégation de Notre-Dame de Montréal et que Jeanne Mance se consacra à Dieu très jeune mais comme laïque libre de ses mouvements et sans la situation canonique des religieuses ayant prononcé des vœux solennels.



Statue de Jeanne Mance, Monument à
Maisonneuve, Place d'Armes, Montréal
(oeuvre de Louis-Philippe Hébert).
Source : Wikimedia Commons.
Photographe : Jean Gagnon.

Nos trois héroïnes sont à la fois des figures d'une très grande modernité, tout en étant intimement liées au patrimoine québécois. Elles sont d'une grande modernité par leur extrême détermination à franchir les obstacles familiaux, sociaux, civils, ecclésiastiques qui se sont dressés devant elles tout au long de leurs projets missionnaires. Ces obstacles, qui étaient des barrières pour les femmes de leur époque, elles les ont traversés au prix de grands tourments intérieurs. Elles ont cependant été soutenues, lors de leur décision irréversible de départ, et par leurs directeurs spirituels, pour la plupart jésuites ou récollets, bien au fait des missions évangélisatrices en Nouvelle-France et par le support financier de riches dames de la noblesse, à l'exception de Marguerite Bourgeoys qui ne le souhaitait pas pour sa communauté.

Des traits communs

Avant d'aborder la contribution singulière de chacune d'elles en Nouvelle-France, examinons les traits communs qu'elles avaient en partage.

L'âge de la maturité : Toutes les trois auront vécu, avant leur départ pour la Nouvelle-France, la durée de vie moyenne de leurs contemporains français. Marie de l'Incarnation, née Marie Guyart en 1599, avait 40 ans à son arrivée à Québec, Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys avaient respectivement 35 et 33 ans lors de leur installation à Ville-Marie. En France, au XVII^e siècle cela constituait une partie significative de toute vie humaine puisque sur 100 enfants qui naissaient, 25 mouraient avant l'âge d'un an, 25 autres n'atteignaient pas leur vingtième année et 25 autres disparaissaient entre 20 et 45 ans. D'autre part, Marie Guyart, jeune veuve d'un maître-ouvrier en soie et ayant un enfant à charge, maîtrisera avec savoir-faire la broderie et la dorure et s'initiera pendant six ans à



la conduite des affaires de son beau-frère, à la demande de ce dernier, avant d'entrer au monastère. Quant à Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys, ayant assumé d'importantes responsabilités familiales et contribué à de nombreuses œuvres charitables, leurs pères étant décédés quelques années auparavant, toutes les deux étaient célibataires et libres de prendre leurs propres décisions pour l'avenir.

Les obstacles familiaux : Cela dit, les réticences familiales furent très vives à l'égard, soit de leur vocation, soit de leur projet de venir au Canada. Ainsi, les parents de Marie Guyart la considérant peu faite pour la vie religieuse, à cause de sa vivacité, de sa bonne humeur et de sa joie de vivre disaient-ils, contrecarrèrent sa volonté et la marièrent à l'âge de 17 ans. Autre exemple, lorsque Jeanne-Mance se rend à Paris, auprès du chargé d'affaires des missions jésuites au Canada, pour valider son idée persistante d'aller en Nouvelle-France, elle ne révèle pas à sa famille le but de son voyage. Plus encore, lors de son embarquement pour le Canada, Jeanne se rend à La Rochelle et non à Dieppe où sa famille voulait la voir embarquer.

L'historienne sœur Patricia Simpson écrit à ce sujet « Il est vraisemblable qu'elle ait souhaité échapper aux pressions de sa famille, qui avait l'intention de la dissuader de s'embarquer dans une aventure aussi périlleuse ».

Quant à Marguerite Bourgeoys, à son départ de Troyes pour Paris, consciente des conventions sociales à l'effet qu'une femme non mariée ne pouvait partir seule, elle avait obtenu, pour une partie du voyage, l'accompagnement de la jeune sœur de Chomedey de Maisonneuve, madame de Chevilly, qui souhaitait visiter ce dernier, et de son oncle maternel. Elle ne les informa, tous les deux, de son intention de partir que chemin faisant et ils demeurèrent incrédules. Elle-même écrira « [Ils croyaient] que je disais cela par divertissement ». Lorsqu'ils furent convaincus du sérieux de sa décision, leur réaction ne fut pas encourageante.

La scolarisation : Alors qu'à cette époque en France, 90 % des femmes et 75 % des hommes étaient analphabètes, nos trois héroïnes étaient très convenablement scolarisées. Marie Guyart avait reçu l'enseignement des Ursulines de Tours destiné aux jeunes filles ; Marguerite, selon son historienne Patricia Simpson, aurait reçu l'enseignement dans une petite école tenue par des veuves et par la suite, à l'âge de quinze ans, aurait étudié à la



Congrégation de Notre-Dame de Troyes. Quant à Jeanne, ses sœurs et elle suivirent très jeunes l'enseignement des Ursulines qui avaient ouvert un Institut à Langres en 1613. Cet enseignement, écrit Marie-Claire Daveluy, biographe de Jeanne Mance, comprenait dans les sphères sociales distinguées du temps « l'instruction religieuse, l'écriture, la lecture, le calcul, un peu de latin [...] la comptabilité d'une maison, la rédaction des lettres d'affaires, le raccommodage, la couture [...] la tapisserie, la dentelle et parfois quelques arts d'agrément ».

L'influence des missions du Nouveau Monde et du renouveau spirituel : En France, le XVII^e siècle sera dominé par l'importance du sentiment religieux et de l'impulsion missionnaire. Il est indéniable que les Relations des Jésuites y auront contribué. Ce recueil des lettres des missionnaires jésuites, publiées chaque année, entre 1632 et 1658, aura connu une très grande audience dans les milieux religieux et laïcs français. Ces textes sont lus dans les réfectoires des couvents et des monastères et discutés dans les confréries religieuses. Dom Guy-Marie Oury, historien des Ursulines de Québec, écrit à ce sujet : « même si les ouvrages eux-mêmes ne se trouvaient pas dans la bibliothèque réduite d'un maître-boulangier, [métier du père de Marie Guyart] [...], les prédicateurs populaires étaient à même d'y puiser de nombreux récits et de les faire connaître à leurs auditeurs. » Marie Guyart, elle-même écrira à son fils Claude « [...] dès mon enfance [...] j'avais plus à l'esprit dans les terres étrangères pour y considérer en esprit les généreuses actions de ceux qui y travaillaient [...] ».

Il en va de même de Marguerite Bourgeoys, à Troyes, qui sous la direction de mère Louise de Chomedey, sœur de Maisonneuve, appartiendra à la Congrégation externe des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, constituée de jeunes filles séculières, non cloîtrées, engagées dans l'enseignement des petites filles et observant la règle sans être liées par des vœux. Lorsque Maisonneuve, en 1652, visitera Louise de Chomedey et sa communauté, mentionnant que Ville-Marie n'était pas prête à recevoir des religieuses cloîtrées mais avait besoin d'une enseignante, cette dernière lui proposera d'amener Marguerite Bourgeoys. Celle-ci écrira à ce sujet, des années plus tard, « [...] je me mis de la Congrégation séculière où j'appris qu'on était allé au Canada et que les Religieuses espéraient d'y aller. Je promis d'être de la bande ».



Il en va tout autant de Jeanne Mance qui en 1640 est bouleversée en entendant parler de la Nouvelle-France par son cousin en visite à Langres, le prêtre séculier Nicolas Dolebeau, chapelain de la Sainte-Chapelle et précepteur du duc de Richelieu. « Ce furent ces paroles qui donnèrent la première impression que ressentit jamais Mlle Mance en faveur de ce pays » a écrit le sulpicien François Dollier de Casson, premier biographe et mémoire vivante de Jeanne Mance, qui s'entretint souvent avec elle durant les dernières années de sa vie. Le zèle manifesté par Nicolas Dolebeau pour la Nouvelle-France s'était accru avec le départ en mission de son frère cadet, le jésuite Jean Dolebeau, l'année précédente. Nicolas relatera également, à sa cousine Jeanne, l'histoire de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec par la duchesse d'Aiguillon en 1639, qui avait fait grand bruit à Paris, de même que l'arrivée à Québec, la même année, de madame de la Peltrie, accompagnée de trois Ursulines dont Marie de l'Incarnation. Lorsque Madame de Bullion rencontrera Jeanne Mance, à Paris à plusieurs reprises en 1641, qui lui fût présentée comme une femme souhaitant devenir missionnaire en Nouvelle-France, elle lui mentionnera son intention de faire une contribution semblable à celle de madame d'Aiguillon pour fonder un hôpital dans le pays où elle irait.

Les obstacles ecclésiastiques à leur apostolat : En 1566, le pape Pie V interprète avec rigidité le concile de Trente et décrète que toutes les femmes appartenant à quelque Ordre que ce soit doivent prononcer des vœux solennels et que toutes celles qui font des vœux solennels sont tenues à la clôture religieuse. En France, les communautés enseignantes ou soignantes sont alors soumises à la loi canonique des contemplatives. Elles pouvaient certes recevoir des élèves, des pauvres ou des malades dans certaines parties de leurs maisons mais elles ne pouvaient exercer une action apostolique à l'extérieur, ce qui les coupait du monde et des personnes au service desquelles elles se destinaient. Marguerite Bourgeoys écrira à ce sujet « On nous demande aussi pourquoi nous aimons mieux être vagabondes que cloîtrées, [...] nous répondons que la Sainte Vierge n'a point été cloîtrée [...] la regardant comme notre institutrice, nous ne sommes point cloîtrées [...] afin de pouvoir aller partout où l'on nous envoie pour l'instruction des filles ». Il en allait tout autant de la dot à payer pour entrer dans une communauté traditionnelle, d'un montant beaucoup plus élevé que la somme à verser en mariage, ce qui fermait le cloître aux femmes pauvres. S'éloignant des normes de son temps, Marguerite Bourgeoys conçoit une communauté devant se suffire à



elle-même, écrira Patricia Simpson, « non pas grâce aux dots ou au patronage des riches, mais par le travail quotidien de ses propres membres ».

Les fondatrices eurent toutes trois à résister aux interventions intempestives des autorités religieuses de la Nouvelle-France.

En désaccord avec Mgr de Laval sur les constitutions et règlements de son ordre, Marie de l'Incarnation s'y opposera fermement et il faudra attendre sa mort pour que l'évêque de Québec les impose. Cependant tout en s'en désolant, elle dut s'incliner devant la décision de l'évêque de leur interdire le chant grégorien et le chant dans les langues amérindiennes, des chants français ou latins qu'elles avaient traduits. Elle écrivit à ce sujet : « Il craint que nous ne prenions de la vanité en chantant et que nous ne donnions de la complaisance au dehors. Nous ne chantons plus aux Messes, parce que dit-il, cela donne de la distraction au célébrant et qu'il n'a point vu cela ailleurs ».

Jeanne Mance fut aussi en butte au plan que le Supérieur des Sulpiciens, monsieur de Queylus, de concert avec Mgr de Laval, avait conçu en 1751, durant son absence lors de son deuxième voyage en France, pour empêcher la venue à Ville-Marie des Hospitalières de Saint-Joseph de la Flèche, « [Il] [...] jugea que ce serait un avantage pour nous et pour tout le pays s'il n'y avait à Québec et à Ville-Marie, qu'un même institut parce que cela entreprendrait mieux la paix qui doit être entre les maisons religieuses », écrit l'historienne des Mémoires de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Jeanne-Mance tint bon, avec l'appui de monsieur de la Dauversière. Trois religieuses revinrent avec elle pour fonder ce premier hôpital des Hospitalières de Saint-Joseph. A leur arrivée à Québec, alors que Jeanne Mance était alitée à la suite de l'infection de peste sur le bateau, les trois religieuses se heurtèrent à l'opposition de Mgr de Laval et des Jésuites de les voir partir pour Montréal. De guerre lasse, l'évêque tout en leur donnant des lettres d'autorisation après quelques semaines d'incertitude, déclara à mère de Brisolles « qu'elles ne devaient pas espérer d'être un jour établies en communauté selon les formes [...] ni de recevoir pour novices des filles du pays », écrit Faillon, biographe de Jeanne Mance.



Statue de Paul Chomedey de Maisonneuve,
Monument à Maisonneuve, Place d'Armes,
Montréal (oeuvre de Louis-Philippe Hébert).
Source : Wikimedia Commons.
Photographe : Chicoutimi.

Une épreuve très grande accabla encore celle-ci vers la fin de sa vie. Mgr de Laval s'inquiéta des 22 000 livres données par madame de Bullion, alors décédée, comme fondation pour l'Hôpital, somme plutôt affectée, en 1653, à la levée d'une recrue par Maisonneuve, qui sauva Montréal et toute la colonie. Il douta du consentement de la bienfaitrice et exigea du Séminaire de Saint-Sulpice, qui avait succédé en 1663 aux Associés de Montréal, un écrit signé attestant de ce consentement ou le remboursement de la dite somme. Jeanne Mance plaida auprès de Mgr de Laval qu'en 1659, elle s'était entretenue de vive voix avec madame de Bullion et plutôt que de lui en faire reproche, sa bienfaitrice lui avait donné une autre somme de 20 000 livres pour soutenir l'installation des Hospitalières à Ville-Marie. Inflexible, Mgr de Laval se rendit devant le Conseil privé du roi, à Paris, qui statua que bien

que les formalités désirées n'avaient pas été observées par Mlle Mance « le Séminaire n'était tenu à aucune restitution envers l'Hôtel-Dieu. » Ce fut certainement un baume pour Jeanne-Mance, très peinée de ces poursuites.

Une capacité d'adaptation remarquable : Ces femmes qui répondaient à un élan mystique et à une volonté d'évangélisation avaient, en même temps et tout à la fois, un sens pratique, une disponibilité, une ouverture d'esprit et une capacité d'adaptation, admirables.

Par exemple, dès le départ, les Ursulines ont senti à quel point le maniement des langues indiennes leur était nécessaire et leur motivation a été très grande à cet égard. Les religieuses se sont d'abord initiées aux diverses formes de la langue algonquine. Marie de l'Incarnation écrira à son fils « je n'ai point perdu mes peines dans le soin épineux d'une langue étrangère qui m'est maintenant si facile que je n'ai point de peine d'enseigner ».



Après cinq années d'attente, en 1558, Marguerite Bourgeoys se voit enfin accorder son école : une étable de pierre, de 36 pieds de long sur 16 de large, pour servir de classe et de logement aux petites filles et à celles qui leur enseigneront ; avec l'aide des enfants, elle chasse les pigeons du grenier et fait disparaître les traces de bêtes dans le bas de l'étable.

Première femme à devenir membre de la Société de Notre-Dame de Montréal à l'invitation de Jérôme de la Dauversière, avant son embarquement à La Rochelle, Jeanne Mance persuade ce dernier de mettre par écrit le projet de Ville-Marie, d'en faire des copies jointes à une lettre de sa part, et de les faire parvenir à des femmes fortunées avec lesquelles elle était en contact à Paris. Lorsque les navires reviennent en Nouvelle-France l'année suivante, le résultat est inespéré, tant en terme d'augmentation à 37 du nombre de membres de la Société, dont parmi eux huit femmes, que par la souscription de 40 000 livres qui avaient servi à acheter les provisions dont les bateaux étaient chargés. On le voit « dès le début », écrit Patricia Simpson, « Jeanne Mance manifeste cette capacité à réunir des fonds qui devait permettre un jour à Montréal d'éviter l'anéantissement. » Autre exemple, dès qu'elle accoste la première à Québec en 1641, des semaines avant l'arrivée tardive de Maisonneuve à Tadoussac, administratrice et coresponsable de l'expédition, Jeanne se rend compte de « l'immense hostilité » que l'entreprise de Montréal soulève à Québec. On tente de la dissuader de prendre part à l'expédition vers Ville-Marie, on tente de semer la peur et le découragement parmi les colons qui l'accompagnent. Alarmée, elle réagit en décidant, de son propre chef de réunir les colons pour fortifier leur engagement et d'informer Maisonneuve des pressions pour établir la nouvelle colonie à l'île d'Orléans. Dollier de Casson, contemporain de Jeanne Mance, attribuera à la jalousie des agents de la Compagnie des Cent-Associés, les réactions négatives à l'égard de la Société de Notre Dame qui avait reçu du roi de vastes pouvoirs y compris ceux de nommer leur propre gouverneur à Montréal, en la personne de monsieur de Maisonneuve.

Pour clore ce chapitre sur les traits communs qu'elles avaient en partage, je veux reprendre à mon compte cet extrait de *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* du Collectif Clio « La Nouvelle-France a représenté, écrivent les auteures, pour certaines Françaises du XVII^e siècle, un lieu privilégié pour l'expression de l'autonomie et de l'initiative. Femmes de la noblesse ou de la bourgeoisie, religieuses ou laïques, ces femmes ont trouvé en Amérique un milieu neuf, sans traditions contraignantes, et un cadre de vie



qui sollicitait toutes les énergies disponibles [...] À titre d'illustrations, rappelons que Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys ont effectué chacune sept traversées de l'Atlantique, exploit que bien peu d'administrateurs ont à leur crédit ».

De manière succincte, en sachant ne pas rendre justice au rôle de premier plan qu'elles ont occupé dans tant d'autres domaines, je voudrais malgré tout vous présenter ce que je retiens comme étant la contribution singulière de chacune d'elles.

Marie Guyart (Marie de l'Incarnation) (1599-1672)

Sous l'impulsion de Marie de l'Incarnation, l'œuvre des Ursulines à Québec différera profondément de ce qu'il était en France. « Là-bas, écrit Dom Guy-Marie Oury, les religieuses se vouaient en priorité à l'éducation des filles de la bourgeoisie et de la noblesse, pensionnaires accueillies à l'intérieur de la clôture et demeurant au couvent tout le temps de la formation ». Alors qu'à Québec, après deux ans de présence, 50 élèves s'étaient succédées, car « il n'y avait pas de place pour un si grand nombre dans les deux pièces occupées par les Ursulines même avec des lits superposées », écrira Marie de l'Incarnation, alors qu'il n'y avait pas de différence de traitement entre les diverses catégories d'écolières.

Par la suite, beaucoup de noms marquants de l'histoire de la Nouvelle-France recevront leur formation des Ursulines, notamment Marie Morin, contemporaine de Jeanne-Mance et première annaliste des Hospitalières de Montréal, Marguerite de la Jemmeray, devenue mère d'Youville, fondatrice des Sœurs grises, Jeanne Leber et tant d'autres.

De plus, Marie de l'Incarnation aura mis à profit sa maîtrise de la technique et son talent personnel très grand dans l'art de la broderie, de la dorure, peinture, architecture, sculpture, et dentelle pour travailler et faire travailler au profit de la subsistance de sa communauté et au bénéfice du linge d'autel et de l'ornementation des lieux de culte. Elle aura laissé 13 000 lettres qu'elle a écrites, dont plusieurs décrivent avec perspicacité les commencements de la société naissante, de même que huit ouvrages majeurs d'écrits spirituels.

Jeanne Mance (1606-1673)

Jeanne Mance (dessin au crayon, auteur inconnu), Hôtel-Dieu, Montréal.
Source : [BAnQ](#)

Parmi toutes les qualités reconnues à Jeanne Mance, outre sa dignité, sa piété et son courage qui imposaient le respect, il y a sa force de conviction et son éloquence naturelle qui lui auront permis de convaincre et de se faire des alliés dans les périodes de grande adversité. Mère Marie Morin, sa contemporaine, relèvera dans ses écrits, la facilité d'expression de Jeanne et l'efficacité de ses démonstrations. Grâce aux hautes relations de son cousin Nicolas Dolebeau, entre autres précepteur du duc de Richelieu, elle établira à Paris un réseau de contacts de femmes de la noblesse, de grande influence, qui porteront assistance à Montréal dans les périodes difficiles, notamment Madame de

Bullion, avec qui elle était liée d'amitié. Cette dernière lui proposera la responsabilité de fonder un hôpital, ce que Jeanne acceptera, après mûres réflexions, et un contrat sera rédigé, à cet effet, garantissant un don de 22 000 livres et l'anonymat de la donatrice. Dès 1644, deux ans après son arrivée à Montréal, Jeanne fera construire un hôpital provisoire de 60 pieds sur 24, une grange et une étable et fera venir quantité d'ameublements, médicaments et animaux domestiques pour le bénéfice des malades.

Ses dons d'infirmière étaient très appréciés, « elle savait traiter avec grande habileté les maladies et les blessures auxquelles elle n'avait jamais eu à faire face avant son arrivée », écrit Patricia Simpson, qui ajoute « par exemple les procédés qu'elle a trouvés pour guérir les plaies des victimes suite à une trépanation par les Iroquois ».

Mlle Mance inspire confiance et pour l'époque, elle jouera un rôle exceptionnel en tant que femme, comme administratrice des provisions et responsable des finances de Ville-Marie.

Les initiatives, la diplomatie de Jeanne lui permettront à plusieurs reprises de sauver Montréal de l'anéantissement. Dans une ultime tentative pour sauver la colonie, en péril suite aux attaques iroquoises, elle offrira à Maisonneuve, en 1651, les 22 000 livres de sa



bienfaitrice pour qu'il aille en France recruter des colons, ce qui donnera lieu à ce qu'on appellera plus tard « la grande recrue ».

Elle fera personnellement trois voyages épuisants en France, en 1649, pour solliciter de nouveaux fonds pour Montréal et « raffermir l'implication des membres de la Société de Notre-Dame au sein d'un contrat en bonne forme », en 1658, avec sa compagne et amie Marguerite Bourgeoys, pour ramener des Hospitalières de la Flèche à son hôpital, recruter des colons et obtenir des soins médicaux à la suite d'une fracture du bras qui lui occasionnait de grandes souffrances et finalement, en 1662, pour obtenir le transfert de la responsabilité de Montréal, de la Société de Notre-Dame moribonde et grevée de dettes, à la Société de Saint-Sulpice.

En 1659, bien que le recrutement fût un succès avec notamment l'embarquement de cent neuf personnes, le voyage de retour apporta de grandes épreuves à Jeanne Mance lorsque la peste éclata à bord et qu'elle en fut atteinte ainsi que plusieurs de ses compagnes. Elle fut également aux prises, lors de ce voyage de deux mois, avec la cupidité de l'armateur qui avait décidé de tirer le plus de profit possible des voyageurs, ce qui l'obligea à recourir à de lourds emprunts.

En conclusion, les historiens s'accordent à considérer le rôle de Jeanne Mance comme déterminant dans la fondation de Ville-Marie, le document fondateur intitulé « Les véritables motifs des Messieurs et Dames de la Société Notre-Dame de Montréal », dont l'auteur aurait été Jean-Jacques Olier, traite d'ailleurs Maisonneuve et Jeanne-Mance comme des égaux. Cette colonie d'inspiration religieuse qui aura refusé jusqu'à la fin de bénéficier des revenus du commerce de fourrures, jouissait d'une totale autonomie. Elle sera certes considérée avec suspicion pour ne pas dire hostilité à Québec, jusqu'en 1663, date de son intégration administrative et ecclésiastique complète à la Nouvelle-France.

**Marguerite Bourgeoys (1620-1700)****Marguerite Bourgeoys**Source : [BAnQ](#)

Lors du départ de France en 1653, mise simplement et faisant une partie de la route seule pour rejoindre le lieu d'embarquement, Marguerite fut en butte « aux difficultés inhérentes à sa condition de femme voyageant seule ». Elle décrira elle-même les assauts qu'elle réussira à éviter par son bon sens et sa débrouillardise. Sitôt arrivée à Nantes, quelques semaines avant Maisonneuve, elle assistera le maître du navire, monsieur Lecoq dans les préparatifs du voyage. Sœur Marie Morin, sa contemporaine écrira : « elle prit la plus grande partie des marchandises et provisions qu'il leur fallait pour équiper les cent hommes dont elle s'était chargée [...] ma sœur Bourgeoys est une personne capable de toutes choses ».

Ce premier voyage fut fertile en avaries de toutes sortes, y compris une grave épidémie qui fit huit morts. « Elle les a tous servis en qualité d'infirmière avec un soin indicible », écrira Dollier de Casson, son contemporain ; en l'absence d'un prêtre sur le bateau, elle organise des rites funéraires décents et à l'arrivée, elle demeura à Québec pour soigner ceux qui étaient trop malades pour entreprendre, avec Maisonneuve, le voyage à Ville-Marie.

Cette expérience commune avec le contingent de « la grande recrue » créera, par la suite, des liens indissociables entre Marguerite Bourgeoys et la population de Ville-Marie dont elle connaissait « les joies, les luttes et les souffrances ». Elle accueillera ses premiers écoliers dans son étable-école seulement cinq ans après son arrivée. « La vie est si précaire à Ville-Marie et la mortalité infantile est si grande qu'on a été environ huit années que l'on ne pouvait point élever d'enfants ». Elle prend immédiatement en charge cependant, jusqu'au mariage de celle-ci, le premier enfant qui ait survécu dans la colonie, Jeanne Loysel âgée de quatre ans et demie.



En 1658, elle accompagnera en France Jeanne Mance, alors souffrante, et ira à Troyes, sa ville natale chercher des compagnes qui tout en enseignant aux enfants assureront leur propre subsistance. Sœur Patricia Simpson écrira à ce sujet « dès le début, il était essentiel pour Marguerite que [...] [sa] communauté ne dépende pas de riches bienfaiteurs ou bienfaitrices, ni des dots apportés par ses membres, mais que, comme les colons de Montréal parmi lesquels les sœurs vivaient, elles travaillent de leurs mains pour gagner leur vie. »

Elle aura eu de son vivant une réputation de bonté indéfectible, d'amabilité, d'un grand sens de l'humour et d'un rejet de toute marque d'honneur pour elle et pour sa congrégation, contrairement aux coutumes et usages de son temps, obsédés par les questions de préséance, qui accordaient beaucoup d'importance au titre, au rang et aux prérogatives.

Alors que sévissaient des conflits, rappelle Patricia Simpson « à propos de la place d'un prie-Dieu, du rang pour se présenter à la sainte communion les jours de fête, ou des rangs dans les processions [...] Marguerite Bourgeoys insistera sur l'égalité entre toutes les sœurs de la communauté et refusera [...] toute marque extérieure d'honneur. »

Les idées-maîtresses de Marguerite, révolutionnaires pour l'époque, sur l'importance du rôle de la femme, dans la famille, dans l'église et dans la société tout entière, son ouverture d'esprit à l'égard de méthodes d'enseignement reposant sur la collaboration, trouvent certainement leurs sources dans son passage comme élève de la Congrégation de Notre-Dame de Troyes. Elle aura cependant amené ces idées, au sein de sa propre communauté, à un niveau d'application sans précédent. Le collectif Clio écrit à ce sujet « On réalise mal aujourd'hui ce que représente d'innovations hardies cette communauté séculière qui doit travailler pour sa propre subsistance, qui porte un costume laïque, qui établit les principes d'une pédagogie avant-gardiste. Marguerite Bourgeoys préconisait [...] l'instruction gratuite, l'éducation des filles [...] l'apprentissage de la lecture à partir du français et non pas du latin, ce qui est une audacieuse innovation à l'époque ». Marguerite connaîtra parfois des difficultés à faire partager ses initiatives par ses premières compagnes, notamment l'accueil et l'hébergement qu'elle offrira à l'arrivée des filles du roi. Enfin la reconnaissance civile officielle de la communauté sera accordée par lettres patentes en 1671 alors que l'approbation canonique sera accordée à la fin du siècle, en 1698, deux ans avant sa mort.



Amitié

Je voudrais terminer cette présentation de l'époque héroïque par un rappel de la profonde amitié et de la confiance réciproque qui ont lié, leur vie durant, Jeanne-Mance, Marguerite Bourgeoys et Paul Chomedey de Maisonneuve, tout trois originaires de Champagne.

C'était un dimanche pluvieux de novembre, il y a plus d'une décennie, attirée au Musée des Hospitalières par une exposition sur les connaissances apothicaires héritées, entre autres, de la science indienne des plantes qui soignent, j'ai découvert à la fois dame Jeanne Mance et son Hôtel-Dieu, autour duquel naît une ville ! Je n'ai de cesse depuis de faire partager cette passion qui m'anime à l'égard de celle qui, en 2012, sera enfin reconnue comme fondatrice de Montréal. J'irai même en visite éclair à Langres, son lieu de naissance pour la mieux connaître.



Suggestions de lecture

- ▶ Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour, 1992, 646 p. [Micheline Dumont, Michèle Jean, Marie Lavigne et Jennifer Stoddart]
- ▶ Patricia Simpson, *Marquerite Bourgeoys. L'audace des commencements*, Montréal, Éditions Fides, 2009, 114 p.
- ▶ Dom Guy-Marie Oury o.s.b., *Les Ursulines de Québec. 1639-1953*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1999, 378 p.
- ▶ François Dollier de Casson, *Histoire du Montréal. 1640-1672*, Montréal, Eusèbe Sénécal, imprimeur-éditeur, 1871, 128 p. [Réimprimé en 1927.]
- ▶ Marie Morin, *Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, Montréal, L'imprimerie des éditeurs limitée, 1921, 252 p. [Collectionnées et annotées par MM. Æ Fautoux, E. Z. Massicotte. C. Bertrand]